



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

associations

Question écrite n° 27623

Texte de la question

M. Thierry Mariani interroge Mme la ministre de la culture et de la communication sur la situation financière dans laquelle se trouve la Maison d'Europe et d'Orient, centre culturel européen basé à Paris. Il semblerait que cette association, principalement financée par le ministère de la culture et de la communication, l'Agence nationale pour la cohésion sociale et l'égalité des chances (ACSE), la région Île-de-France ainsi que la ville de Paris, ait connu une baisse significative de son budget pour l'année 2013, rendant ses perspectives d'avenir très incertaines. La Maison d'Europe et d'Orient est une structure multipolaire, qui regroupe une librairie, un centre de ressources (bibliothèque Christiane-Montécot), un réseau européen de traduction théâtrale (Eurodram), une maison d'édition (l'Espace d'un instant), une compagnie (Théâtre national de Syldavie) et un espace polyvalent (*bunker Andreï Malroff-Dejan Vilarski*), visant à promouvoir et à favoriser la diffusion des cultures d'Europe de l'est et d'Asie centrale. Compte tenu de l'intérêt culturel que représente la Maison d'Europe et d'Orient et des efforts précédemment accomplis par sa direction en termes de baisse des productions et de réduction du personnel, il souhaiterait savoir dans quelle mesure le ministère de la culture et de la communication pourrait réexaminer positivement son soutien financier à la Maison d'Europe et d'Orient pour l'année prochaine.

Texte de la réponse

La Maison d'Europe et d'Orient, à travers la création et la diffusion de spectacles, des activités d'édition et de librairie et l'animation d'un réseau de traduction théâtrale, donne accès aux cultures d'Europe de l'est et d'Asie centrale à un public francophone. Elle participe donc de la diversité culturelle et c'est à ce titre que le ministère de la culture et de la communication a choisi, depuis plusieurs années, de soutenir financièrement cette association. Le contexte budgétaire contraint a fait varier les niveaux de ce soutien sans jamais conduire à y renoncer. Consciente des difficultés financières que traversait dès lors l'association et soucieuse de trouver une solution qui permette la continuation d'une programmation appréciée dans le respect des impératifs budgétaires, la ministre de la culture et de la communication a chargé ses services de réunir l'ensemble des parties prenantes afin d'envisager collectivement les dispositions à prendre pour permettre la poursuite des activités de la Maison d'Europe et d'Orient. Le ministère de la culture et de la communication attachera la plus grande attention à la solution qui se dégagera.

Données clés

Auteur : [M. Thierry Mariani](#)

Circonscription : Français établis hors de France (11^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 27623

Rubrique : Ministères et secrétariats d'état

Ministère interrogé : Culture et communication

Ministère attributaire : Culture et communication

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [28 mai 2013](#), page 5387

Réponse publiée au JO le : [27 août 2013](#), page 9052